



FLASH INFO

N°2

REFORME DES REGIMES
SPECIAUX DE RETRAITES

*En direct de
la table ronde tripartite
du 29 Novembre 2007*

A 13 h 30

POINTS ABORDES

Mesures salariales et Mesures d'accompagnement

Un premier tour de table sur les mesures salariales et les mesures d'accompagnement de carrières vient d'être fait.

La CGT a notamment fait part de sa volonté de traiter équitablement l'ensemble des cheminots.

Des propositions ont été faites à la SNCF sur tous les sujets.

La CGT propose la mise en œuvre, dès décembre 2007, de l'intégration de la prime de travail dans la Prime de Fin d'Année (PFA) et l'accélération du processus permettant à chaque agent de bénéficier, sur cette mesure, du code correspondant à sa prime de travail.

La CGT a également proposé de transformer les mesures d'accompagnement en mesures d'ancienneté. Cela réévaluerait le taux des échelons 9 à 4 % et 10 à 5 %. Elle demande également le respect des textes pour revenir au taux de 2 % sur le 1^{er} échelon dès le commissionnement.

La CGT a aussi insisté sur la nécessité de péréquation de ces mesures pour les retraites. Rien ne l'interdit aujourd'hui. Ne pas aller dans ce sens serait remettre en cause les décrets ministériels signés il y a quelques mois par, en autres, le ministre Xavier BERTRAND dans le cadre de la création de la caisse autonome de retraite de la SNCF.

****** La direction a demandé une suspension de séance ******